

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 février 2026

Suicide des internes : l'échec d'un système de santé maltraitant.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'un interne de la subdivision de l'Océan Indien, s'ajoutant au nombre trop important d'internes et d'étudiants en Médecine morts par suicide. **Nous adressons nos pensées les plus sincères à leurs familles, à leurs proches et à l'ensemble de la communauté médicale endeuillée.**

Cette situation ne peut être considérée comme isolée. Elle révèle des violences systémiques et institutionnelles que subissent de nombreux étudiants et soignants tout au long de leur formation et de leur exercice.

Les enquêtes nationales de 2017, 2021 et 2024 sur la santé mentale des étudiants en Médecine sont sans appel : **21 % ont présenté des idées suicidaires** dans l'année et **70 % ont envisagé d'arrêter leurs études** au moins une fois par mois.

Les conditions de formation sont particulièrement dégradées :

- les internes travaillent en moyenne **59 heures par semaine**, parfois jusqu'à 80 selon les spécialités ;
- 1 sur 5 déclare subir des **violences sexistes et sexuelles** ;
- au moins 14% rapportent des situations de **harcèlement au travail**.

A l'hôpital, les étudiants sont trop souvent utilisés comme une main-d'œuvre précaire : ils peuvent se voir attribuer des tâches peu formatrices, accuser un manque d'encadrement et subir des pressions hiérarchiques.

De plus, les études médicales demeurent profondément marquées par des inégalités sociales, économiques et territoriales, particulièrement pour les étudiants issus des DROM.

Parallèlement, la contrainte budgétaire et les sous-effectifs chroniques détériorent concrètement le travail quotidien : les équipes s'épuisent, la qualité des prises en charge recule et les soignants voient leur santé mentale se fragiliser.

La détresse des internes ne doit pas être invisibilisée. C'est le produit d'un système hospitalier à bout de souffle, qui tient grâce à l'engagement des jeunes médecins, trop souvent au prix de leur santé mentale.

Des mesures concrètes et durables doivent être mises en œuvre sans délai.

Honorer la mémoire de notre collègue, c'est refuser que cet événement se reproduise, c'est agir pour la santé mentale des étudiants et internes en Médecine.

Si vous en ressentez le besoin, une aide confidentielle et gratuite est disponible 24/24h au 3114, ligne d'écoute et de prévention du suicide. Demander de l'aide est légitime.

En cas d'urgence,appelez le 15.



Contacts presse :

Phèdre RIHN
Vice-Présidente du Syndicat des Internes de l'Océan Indien
+33 6 42 80 04 78
sioi.president@gmail.com

Marion DA ROS POLI
Présidente de l'ANEMF
06 50 38 64 94
presidence@anemf.fr

Arthur PONCIN
Premier Vice-Président de l'ISNI
06 50 67 39 32
presidence@isni.fr

*Si vous en ressentez le besoin, une aide confidentielle et gratuite est disponible 24/24h au 3114, ligne d'écoute et de prévention du suicide. Demander de l'aide est légitime.
En cas d'urgence,appelez le 15.*